

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

31. De la Commission de la Voirie à l'effet d'opérer le virement d'un montant de \$197.29, à être pris sur le crédit du trottoir permanent, côté Est, de la rue Saint-Laurent, depuis la rue Roy jusqu'à l'avenue Duluth, et d'employer ladite somme à construire un trottoir en face du poste des pompiers No 14.

32. De la Commission de la Voirie à l'effet d'autoriser Son Honneur le Maire et le greffier de la Ville à signer un projet d'arrangement avec la "Montreal Street Railway Company" re le tunnel de la rue Saint-Denis.

33. De la Commission de la Voirie à l'effet de changer le matériel qui doit entrer dans la construction du trottoir en face des Nos 208 à 218 avenue Laval.

34. De la Commission de la Voirie à l'effet de protester la "Sicily Asphaltum Paving Company" au sujet des réfections au pavage d'asphalte de la rue Ontario.

35. De la Commission de la Voirie à l'effet d'inscrire et décrire au répertoire des rues, certaines parties de la rue Drolet à partir de la rue des Carrières jusqu'au boulevard Saint-Joseph.

Sur proposition de M. l'échevin LARIVIERE, appuyé par M. l'échevin TURNER, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

36. De la Commission de la Voirie, recommandant que la "Montreal Street Railway Company" ne soit tenue de paver, en blocs de granit, l'entre-voie qui se trouve sur l'avenue Mont-Royal entre la rue Dufferin et l'avenue Papineau, que lorsque ladite avenue aura été pavée d'une manière permanente par la Ville.

Sur proposition de M. l'échevin LARIVIERE, appuyé par M. l'échevin TURNER, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté, et qu'un projet d'arrangement avec la "Montreal Street Railway Company" soit rédigé à ce sujet devant être signé par Son Honneur le Maire et le greffier, au nom de la Ville.

37. De la Commission de la Voirie, recommandant la construction de trottoirs permanents:

(1) A l'angle Sud-ouest de la rue Sainte-Catherine et de l'avenue Papineau.

(2) Aux Nos 101 à 107, rue Crescent.

(3) Aux Nos 338 à 342, rue Centre.

Renvoyé à la Commission des Finances.

38. De la Commission des Incendies et de l'Eclairage,

(1) A l'effet de permettre à MM. Thos. Robertson & Cie d'ériger un entrepôt angle de la ruelle Hughes et de la rue Dalhousie.

(2) A l'effet de permettre à M. Benj. Adducchio de vendre du bois de chauffage au No 166 rue Montcalm.

(3) A l'effet de permettre à M. D. Mytiliméos d'ériger un ergin à vapeur au No 5 rue Hermine.

Sur proposition de M. l'échevin ROBERTSON, appuyé par M. l'échevin SAUVAGEAU, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

ORDRE DU JOUR

39. Etant lu l'ordre du jour à l'effet de nommer un maire suppléant,

Sur proposition de M. l'échevin VALLIERES, appuyé par M. l'échevin L. A. LAPOINTE, il est

Résolu: Que M. l'échevin Robillard soit nommé maire suppléant durant le prochain terme.

40. Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un rapport de la Commission de l'Aqueduc accordant le contrat pour la fourniture de chaudières à la station de pompes du bas niveau, à la "John McDougall Caledonian Iron Works Co."

M. l'échevin SAUVAGEAU, appuyé par M. l'échevin BUMBRAY,

Propose: Que ledit rapport soit adopté.

M. l'échevin CLEARIHUE, appuyé par M. l'échevin CHAUSSE, propose en

Amendement: Que ledit rapport soit amendé en en retranchant les mots: "John McDougall Caledonian Iron Works Co., pour la somme de \$15,350" et y substituant les mots: "The Babcock & Wilcox Co. pour la somme de \$15,536.00" et une, ainsi amendé ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le Maire étant absent de la salle du Conseil, M. l'échevin Robillard prend le fauteuil de la présidence.

M. l'échevin WILSON, appuyé par M. l'échevin L. A. LAPOINTE, propose en

Sous-amendement: Que le rapport maintenant devant le Conseil soit de nouveau renvoyé à la Commission de l'Aqueduc.

Le Conseil se partage:

Resolved: That said reports be received and adopted.

31. From Road Committee to vary \$197.29 from appropriation for permanent sidewalks on east side of St. Lawrence street, from Roy street to Duluth avenue, and apply same to sidewalk in front of No. 14 fire station.

32. From Road Committee to authorize His Worship the Mayor and the City Clerk to sign draft of agreement with Montreal Street Railway Co., re St. Denis Street subway.

33. From Road Committee, to change material of sidewalk to be constructed in front of Nos. 208 to 218 Laval avenue.

34. From Road Committee to protest the Sicily Asphaltum Paving Co., anent repairs to asphalt pavement on Ontario street.

35. From Road Committee to inscribe and describe portions of Drolet street from Carrières street to Boulevard St. Joseph in the register of streets.

On motion of Ald. LARIVIERE, seconded by Ald. TURNER, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

36. From Road Committee, recommending that the Montreal Street Ry. Co., be held to pave in granite blocks the track space on Mount-Royal avenue, between Dufferin street and Papineau ave., only when said avenue shall be permanently paved by the City.

On motion of Ald. LARIVIERE, seconded by Ald. TURNER, it was

Resolved: That said report be received and adopted and that a draft of agreement with the Montreal Street Railway Co., be prepared in that connection, and signed by His Worship the Mayor and the City Clerk on behalf of the City.

37. From Road Committee, recommending the construction of permanent sidewalks:

(1) South-west corner of St. Catherine street and Papineau avenue.

(2) Nos. 101 to 107 Crescent street.

(3) Nos. 338 to 342 Centre street.

Referred to Finance Committee.

38. From Fire and Light Committee:

(1) to allow Messrs. Thos. Robertson & Co., to erect a warehouse, corner Hughes lane and Dalhousie street.

(2) to allow Benj. Adducchio to sell firewood at No. 166 Montcalm street.

(3) to allow D. Mytiliméos to erect a steam engine at No. 5 Hermine street.

On motion of Ald. ROBERTSON, seconded by Ald. SAUVAGEAU, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

ORDER OF THE DAY.

39. The order of the day being read for the appointment of the acting mayor,

On motion of Ald. VALLIERES, seconded by Ald. L. A. LAPOINTE, it was

Resolved: That Ald. Robillard be appointed acting mayor for the ensuing term.

40. The order of the day being read to consider a report of the Water Committee awarding contract for the installation of boilers at the low level pumping station to the John McDougall Caledonian Iron Works Co.,

Ald. SAUVAGEAU moved, seconded by Ald. BUMBRAY, "That said report be adopted."

Moved in amendment by Ald. CLEARIHUE, seconded by Ald. CHAUSSE,

"That said report be amended by striking therefrom the words: "John McDougall Caledonian Iron Works Co., for the sum of \$15,350" and substituting therefor the words: "The Babcock & Wilcox Co., for the sum of \$15,536.00", and that so amended said report be adopted."

His Worship the Mayor being absent from the Council chamber Ald. Robillard, acting Mayor, took the chair,

And a debate arising,

Ald. WILSON moved in sub-amendment, seconded by Ald. L. A. LAPOINTE,

"That the report now before the Council be referred back to the Water Committee."

The Council divided thereon: